



15ème législature

Question N° : 37509	De M. François Jolivet (La République en Marche - Indre)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Anomalie dans le matériel de vaccination	Analyse > Anomalie dans le matériel de vaccination.
Question publiée au JO le : 23/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 07/09/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Jolivet attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la problématique entourant le matériel de vaccination contre la covid-19. Comme ailleurs dans le monde, la France est engagée dans une course contre la montre où chaque vaccin permet de sauver une vie, et où chaque dose rapproche d'un retour à une vie plus normale. Il est donc essentiel d'accélérer le rythme de la vaccination, en veillant d'une part aux stocks et d'autre part à la qualité du matériel à disposition des professionnels de santé. Concernant ce matériel, il semblerait que les aiguilles fournies par Santé publique France seraient parfois inadaptées à la forme du vaccin Pfizer/BioNTech, qui nécessite une aiguille plus profonde qu'un produit classique. Selon le témoignage de certains centres hospitaliers, comme celui de Nice, l'aiguille fournie par Santé publique France (25G de 16 millimètres de long) est trop courte, au regard du protocole du vaccin Pfizer. Il est en effet mentionné qu'il faudrait plutôt une aiguille d'une longueur de 25 millimètres, afin de pouvoir faire une injection intramusculaire. Faute de disposer d'aiguilles de la taille recommandée, les professionnels de santé sont dans l'obligation d'utiliser leurs propres stocks. Des médecins relèvent également plusieurs erreurs dans le guide d'utilisation fourni par le ministère de la santé. Dans ce contexte, il lui demande de préciser si le problème est bien identifié par son ministère et, le cas échéant, de préciser les mesures prises pour le régler. Il souhaite rappeler au ministre la nécessité de donner aux professionnels de santé tous les moyens de pratiquer une vaccination efficace.